ETUDE D'AVOCATS

ANTON COTTIER

ANWALTSBÜRO

Me Anton Cottier Tél. 026 / 347 27 78

Secrétariat Tél. 026 / 347 27 77

Fax Tél. 026 / 347 27 70

e-mail : avocats.cottier-associes@mcnet.ch

Madame Bernadette Conus
Rte Lac Lussy 106
1618 Châtel-St-Denis

N/réf.: AC/jj

Fribourg, Freiburg, *le 20 février 2001*

Conus Daniel // Conus Bernadette

Madame,

Suite à votre lettre du 13 novembre dernier, je tiens à vous donner quelques précisions quant au décompte qui vous posait problème :

Nous avons reçu de l'Office des Poursuites :	***Fr. 50'185.05***	
L'Etude Cottier-Hauser-Meyer-Joller a facturé pour 95 à 98 :		*Fr. 20'423.90*
Je vous ai facturé mes honoraires depuis le 01.01.99:		*Fr. 13'651.80*
J'ai gardé une avance avec TVA pour les recours en 2000 :		*Fr. 3'225.-*
Je vous ai versé le 4 avril 2000 :		*Fr. 8'406.35*
Je vous ai versé le 6 novembre 2000 :		*Fr. 5'000.--*
La différence entre le versement des poursuites et les montants versés est de :		***- Fr. 522.--***

Ce qui veut dire qu'au 6 novembre 2000, après le dernier versement de Fr. 5'000.-- que je vous ai fait, il ne me reste de l'avance qu'un solde de Fr. 2'478.-- et mes honoraires 2000 s'élèvent déjà à Fr. 1'978.–, comme indiqué dans ma lettre du 31 octobre dernier. A ce jour, j'ai un solde de Fr. 500.–, sans avoir compté l'après-midi entier passé à la Préfecture de la Veveyse, suite aux menaces de votre mari et les divers courriers et téléphones que nous avons échangés.

Il n'y a donc à aucune place un solde d'environ Fr. 20'000.-- que je me serais attribué au lieu de vous les verser. Je regrette vivement que de tels propos puissent être tenus alors qu'un rapport avocat-client devrait se baser en premier lieu sur la confiance. L'attitude de Monsieur Conus, qui m'a obligé à intervenir à de multiples reprises, a provoqué une forte augmentation des honoraires. Au vu de l'acceptation du recours, le Tribunal devra de nouveau juger le litige. Comme je vous l'ai indiqué, le Président de la Veveyse devra fixer le montant de mes honoraires que Monsieur Conus devra vous rembourser.

J'espère vivement que ces renseignements vous éclairent à présent sur les montants reçus, versés et facturés. Je suis malgré tout prêt à vous recevoir pour discuter de ces décomptes si vous deviez encore avoir des doutes à ce sujet. Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Anton Cottier